



Triple Protect X

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)
Date d'émission: 2025-10-01 Date de révision: 2025-10-01 Version: 1.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : Triple Protect X
Code du produit : 9D702G

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Protecteur, imperméabilisant
Restrictions d'emploi : Usage réservé aux utilisateurs professionnels

1.4. Données relatives au fournisseur

Fabricant

Petra Automotive Products, Inc.
11085 Regency Green Dr.
Cypress, TX 77429
USA
T (713) 856-5700
www.petraautoproducts.com

1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : (Uniquement en cas de déversements, fuites, incendies, exposition ou accidents impliquant des substances chimiques) : CHEMTREC 1-800-424-9300 (aux États-Unis), 1-703-527-3887 (hors des États-Unis)

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Non classé comme dangereux selon le SGH/OSHA.

2.3. Dangers associés aux utilisations connues ou raisonnablement anticipées

Aucun connu

2.4. Dangers non classés ailleurs

Autres dangers non classés : Aucun connu.

2.5. Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles

Triple Protect X

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

SECTION 3 Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Ingrediénts non-dangereux	n° CAS: Mixture	100

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

- | | |
|---|--|
| Premiers soins général | : Pas de mesures spéciales / spécifiques. |
| Premiers soins après inhalation | : Amener le sujet à l'air frais. Si vous présentez des symptômes, consultez un médecin. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Laver la peau avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. |
| Premiers soins après contact oculaire | : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. |
| Premiers soins après ingestion | : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. |

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

- | | |
|----------------------|--|
| Symptômes/effets | : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. |
| Inhalation | : Pas d'effets indésirables attendus dans des conditions normales d'utilisation. |
| Peau | : Pas d'effets indésirables attendus dans des conditions normales d'utilisation. |
| Yeux | : Pas d'effets indésirables attendus dans des conditions normales d'utilisation. Peut provoquer une irritation mineure des yeux. |
| Ingestion | : Pas d'effets indésirables attendus dans des conditions normales d'utilisation. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. |
| Symptômes chroniques | : Aucun connu. |

4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

- | | |
|----------------------------------|---|
| Autre avis médical ou traitement | : Non requis. Traitement symptomatique. |
|----------------------------------|---|

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

- | | |
|------------------------------------|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Utilisez de la poudre chimique, du CO2, un pulvérisateur d'eau ou une mousse ordinaire. |
| Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser un jet d'eau. |

5.2. Dangers spécifiques du produit

- | | |
|---|---|
| Danger d'incendie | : Ce produit n'est pas classifié comme étant inflammable ou combustible. |
| Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie | : Dégagement possible de fumées toxiques. Oxydes de carbone (CO, CO2). Oxydes de soufre (SOx). Sulfure d'hydrogène. |

5.3. Équipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

- | | |
|---|---|
| Instructions de lutte contre l'incendie | : Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés à la chaleur. |
|---|---|

Triple Protect X

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Protection en cas d'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales

: Ventiler la zone de déversement. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un vêtement de protection approprié. Ne pas toucher le produit déversé ou marcher dessus. Maintenez les personnes non protégées à l'écart.

Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence

: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les brouillards, aérosols. Porter un vêtement de protection approprié. Gardez à distance du déversement le personnel non indispensable et non protégé. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Intervention limitée au personnel qualifié muni des protections appropriées.

Pour les secouristes

Équipement de protection

: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter le rejet dans l'environnement.

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

: Endiguer et contenir le produit renversé.

Procédés de nettoyage

: Absorber et / ou contenir le déversement avec un matériau inerte, puis placer dans un récipient approprié.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Assurer une ventilation appropriée. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

Mesures d'hygiène

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Conditions de stockage

: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Matières incompatibles

: Oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés

: Assurer une ventilation appropriée.

Triple Protect X

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Aucune protection spéciale n'est requise. Manipulation du produit en vrac : Porter des gants appropriés

Protection oculaire:

Non requise dans les conditions d'emploi normales. Manipulation du produit en vrac : Utiliser une protection oculaire appropriée

Protection de la peau et du corps:

Aucun(es) dans des conditions normales

Protection des voies respiratoires:

Non requise dans les conditions d'emploi normales. Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées ou si les niveaux d'exposition sont excessifs, porter un respirateur approuvé. Le choix d'un respirateur et son utilisation doivent se baser sur le type, la forme et la concentration de contaminants. Suivre les règles applicables et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Protection contre les dangers thermiques:

Non applicable.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Jaune. Liquide isqueux.
Couleur	: Jaune
Odeur	: Fruitée
Seuil olfactif	: non déterminé
pH	: ≈ 6,5
Point de fusion	: non déterminé
Point de congélation	: non déterminé
Point d'ébullition	: ≈ 100 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.
Pression de la vapeur	: non déterminé
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité relative de saturation mélange vapeur/air	: non déterminé
Masse volumique	: 0,996 g/cm³
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: non déterminé
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Non oxydant.
Caractéristiques d'une particule	: Caractéristiques d'une particule : Non applicable

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

Triple Protect X

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matériaux incompatibles

Oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: ≈ 6,5
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: ≈ 6,5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

Triple Protect X

Viscosité, cinématique	non déterminé
Symptômes/effets	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Inhalation	: Pas d'effets indésirables attendus dans des conditions normales d'utilisation.
Peau	: Pas d'effets indésirables attendus dans des conditions normales d'utilisation.
Yeux	: Pas d'effets indésirables attendus dans des conditions normales d'utilisation. Peut provoquer une irritation mineure des yeux.

Triple Protect X

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Ingestion	: Pas d'effets indésirables attendus dans des conditions normales d'utilisation. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Aucun connu.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Écotoxicité

Écologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Non applicable
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Non applicable

12.2. Persistance et dégradabilité

Triple Protect X

Persistance et dégradabilité	Pas d'informations complémentaires disponibles.
------------------------------	---

Ingrediénts non-dangereux (Mixture)

Persistance et dégradabilité	Aucune donnée disponible.
------------------------------	---------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets nocifs

Ozone	: Non classé
Gaz à effet de serre fluoré	: Non

SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Méthodes de traitement des déchets	: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TMD / IMDG / IATA

DOT	TMD	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Désignation officielle pour le transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

Triple Protect X

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

DOT	TMD	IMDG	IATA
14.4. Groupe d'emballage			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Transport en vrac

Non applicable

14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

DOT

Non réglementé

TMD

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

SECTION 15 Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Triple Protect X

Loi SARA section 311/312, États-Unis, classes de danger	Se reporter à la section 2 pour la classification des dangers de l'OSHA.
---	--

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA)

Ce produit ou mélange n'est pas connu pour contenir de composant chimique toxique en excès de la limite de la concentration applicable comme spécifié dans 40 CFR §372.38(a) assujetti aux exigences de rapport de la section 313 du "Title III" du "Superfund Amendments and Reauthorization Act" de 1986 et 40 CFR Part 372.

15.2. Règlements internationaux

CANADA

Pas d'informations complémentaires disponibles

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Triple Protect X

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit figurent à l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) de l'EPA (Environmental Protection Agency)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Triple Protect X

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Ingrédients non-dangereux (Mixture)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.3. Réglementations nationales

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

SECTION 16 Autres informations

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Date de révision : 2025-10-01
Date d'émission : 2025-10-01

Indications de changement:

Nouvelle FDS.

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.